

postulez sur :
coeur-emplois.fr

Infirmier.e

Vous souhaitez **aider les autres** en leur prodiguant des soins à domicile. Vous avez le **sens du contact**. Vous savez **être à l'écoute** de personnes fragilisées ou malades et veiller à leur bien-être.



Aurélien
Infirmier

« C'est un métier passionnant à haute responsabilité. Nous devons être très vigilants dans nos gestes. Nous sommes à l'écoute des personnes, et de fait, cela crée une relation de confiance et de reconnaissance très forte ».



en quelques mots

Sur prescription médicale, Il·elle **dispense des soins et recueille toute observation relative à l'état de santé** de la personne.

Il·elle réalise et/ou supervise les **soins d'hygiène et d'alimentation**.

Il·elle effectue des **activités administratives** liées à la gestion des soins.

Il·elle est employé·e par un **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** ou un **Centre de soins infirmiers (CSI)** et/ou un **Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)**.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

En pratique : soigner et reconforter

L'infirmier-e effectue des soins pour améliorer, maintenir et restaurer la santé. Il-elle participe à un protocole de soins visant à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou malades. Il-elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les professionnels en charge de la santé des personnes.

- **Dispenser les soins** : changer un pansement, faire une piqûre, poser une sonde urinaire, mettre des gouttes ou une pommade dans les yeux, mettre et/ou enlever des bas de contention, etc.
- **Veillez à une bonne alimentation et hydratation adaptée, aider à la toilette et à la prise de médicament.**
- **Assurer la surveillance des équipements**, la gestion des stocks et la préparation des médicaments (semainier), les plannings de soins en fonction des prescriptions médicales.

Une journée type d'infirmier-e (équipe du matin)

7h-7h15	Madame Marie, 78 ans, prise de sang / bilan lipidique et glycémique.
7h30-8h	Monsieur Antoine, 51 ans, arrêt de la perfusion d'hydratation posée pour la nuit.
8h30-8h45	Madame Yvette, 84 ans, pose de bas de contention.
9h15-9h40	Monsieur Paul, 66 ans, pansement de plaie opératoire.
10h-10h20	Madame Lucie, 72 ans, injection d'anticoagulant et surveillance d'un plâtre.
10h45-11h	Madame Rose, 77 ans, injection d'antibiotiques pour une infection bronchique.
11h30-11h50	Monsieur Romain, 10 ans, diabétique, contrôle glycémique et injection d'insuline avant le repas de midi.
12h30-13h	Monsieur Jean, 66 ans, injection du vaccin contre la grippe.

Un salaire, des garanties

Le salaire de l'infirmier-e varie de 1 974 € à 2 647 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter des soins, le métier d'infirmier-e implique des horaires de travail adaptés, y compris le mercredi et le samedi. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite un bon équilibre et une bonne résistance physique. Le métier requiert une capacité de dialogue et de bienveillance pour apporter soin et réconfort aux personnes. Le métier d'infirmier-e est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins infirmiers. Savoir communiquer avec les autres intervenant-e-s à domicile.

Autonome mais pas seul-e !

L'infirmier-e travaille avec les professionnels de santé, médecins et aides-soignants qui interviennent au domicile de la personne, mais également avec les autres travailleurs sociaux.

comment devenir infirmier-e ?

Vous pouvez devenir infirmier-e par la formation vous permettant d'acquérir le **Diplôme d'État d'infirmier**.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent pour les titulaires du Diplôme d'État d'Aide-soignant et du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.

Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« Lorsque nous dispensons les soins, nous sommes en grande proximité avec les personnes qui se confient à nous plus facilement qu'elles ne le feraient avec un médecin. Ces moments privilégiés de dialogue sont fondamentaux pour leur bien-être ». Jean-Baptiste

